
MISE EN DISTRIBUTION D'UN MONTANT DE 0,75 EURO PAR ACTION

Le Conseil d'administration de Rexel a décidé de soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires de Rexel qui se tiendra le 21 avril 2022 la distribution d'un montant de 0,75 euro par action, prélevé sur la prime d'émission.

La date de détachement est fixée au 3 juin 2022. La distribution sera mise en paiement le 7 juin 2022.

AU SUJET DU GROUPE REXEL

Rexel, expert mondial de la distribution professionnelle multicanale de produits et services pour le monde de l'énergie, est présent sur trois marchés : résidentiel, tertiaire et industriel. Le Groupe accompagne ses clients pour leur permettre de gérer au mieux leurs activités en leur offrant une gamme adaptée et évolutive de produits et services de maîtrise de l'énergie pour la construction, la rénovation, la production et la maintenance.

Présent dans 24 pays, à travers un réseau de plus de 1 900 agences, Rexel compte plus de 26 000 collaborateurs. Son chiffre d'affaires a atteint 14,7 milliards d'euros en 2021.

Rexel est coté sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (compartiment A, symbole RXL, code ISIN FR0010451203) et figure dans les indices suivants : SBF 120, CAC Mid 100, CAC AllTrade, CAC AllShares, FTSE EuroMid et STOXX600. Rexel fait également partie des indices ISR suivants : FTSE4Good, Dow Jones Sustainability Index Europe, Euronext Vigeo Europe 120 et Eurozone 120, STOXX® Global ESG Environmental Leaders et S&P Global Sustainability Yearbook 2022, grâce à sa performance en matière de responsabilité sociale d'entreprise.

Pour plus d'information : www.rexel.com

CONTACTS

ANALYSTES FINANCIERS / INVESTISSEURS

Ludovic DEBAILLEUX	+33 1 42 85 76 12	ludovic.debailleux@rexel.com
--------------------	-------------------	--

PRESSE

Sara DU REAU	+33 6 60 31 77 72	sara.dureau@rexel.com
Brunswick: Thomas KAMM	+33 1 53 96 83 92	tkamm@brunswickgroup.com